

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
HAUTE-GARONNE**

**MAIRIE
DE
MARQUEFAVE**

31390

☎ 05.61.87.85.13

Fax 05.61.87.31.13

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

**Le Conseil municipal se réunira, à la mairie, salle du conseil municipal,
Le Jeudi 25 Janvier 2024 à 19 heures.**

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance et vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

ORDRE DU JOUR :

BUDGET

- 1- Autoriser les dépenses d'investissement dans le 1^{er} trimestre 2024 à hauteur de 25% des dépenses d'investissement votées au Budget Primitif 2023.
- 2- Délibération cadre en cas de besoin de financement en 2024 auprès d'AFL

ADMINISTRATION

- 3 – Examen des propositions commerciales de fourniture de panneaux acoustiques pour le restaurant scolaire et demande de subvention afférente éventuelle.
- 4-Désignation d'un délégué suppléant à Haute Garonne Environnement (HGE).

QUESTIONS DIVERSES

Fait à Marquefave, le 19 Janv 2024

Le Maire,



Eric PAYEN



